

## Vœux du Président du GART pour 2010

Monsieur le représentant du Ministre,  
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,  
Monsieur le Président de l'Union des Transports publics,  
Monsieur le Président du GIE,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des entreprises partenaires du GART,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir ici, dans les locaux de notre association, au nom du GART, de son conseil d'administration et de son personnel (que je tiens à saluer publiquement pour le beau travail accompli). Je vous remercie du fond du cœur de votre présence. Je suis d'autant plus heureux que ce rendez-vous est depuis quelques années maintenant un moment de rassemblement amical et de rencontre entre les membres de notre conseil d'administration et tous les partenaires et amis du GART.

Comme vous le savez, notre association a 30 ans cette année et la célébration de cet anniversaire est l'occasion pour moi de dresser un bilan provisoire du secteur de la mobilité.

Lorsque le GART a été fondé, les transports publics étaient un peu une cause perdue : la perception qu'en avait l'opinion était pour le moins négative et, pour être tout à fait franc, les transports publics étaient considérés comme dépassés, voire même franchement ringards. Peu nombreux étaient les décideurs à imaginer sérieusement que les transports publics puissent être un secteur d'avenir. La voiture individuelle était peu ou prou le seul horizon de pensée en matière de déplacements et les aménagements urbains étaient essentiellement façonnés en fonction de la voiture. Mais 30 années d'engagement inlassable en faveur de la promotion des transports publics me permettent aujourd'hui de dire que la bataille culturelle engagée par l'ensemble des acteurs de la filière en faveur du transport collectif est aujourd'hui en passe d'être gagnée. Les efforts que nous avons collectivement déployés ont porté leurs fruits. Nous pouvons faire le constat qu'il s'est opéré un vrai changement des mentalités tant de la part de l'Etat que des Collectivités territoriales et de nos concitoyens :

- L'Etat, dans le cadre des objectifs nationaux visant à réduire par quatre à l'horizon 2050 nos émissions de gaz à effet de serre, a décidé de faire de la promotion des transports collectifs et des mobilités douces un objectif capital. Le Grenelle de l'environnement a permis le rétablissement des aides aux transports collectifs urbains. Le Président de la République avait d'ailleurs déclaré que c'était une erreur de les avoir supprimées et nous ne pouvons qu'être d'accord avec lui sur ce point, comme en

témoigne le vrai succès rencontré par le premier appel à projet de TCSP : 57 projets, 550 km de voies en site propre, plus de 7 milliards d'euros investis. Saluons à cet égard l'annonce faite par M. le Ministre D. Bussereau à l'occasion des Rencontres nationales du transport public à Nice du lancement en avril 2010 du second appel à projets ;

- Les collectivités territoriales, ensuite, ont véritablement pris conscience qu'un centre-ville ne peut plus être un vaste garage ou un nœud d'autoroute et que le développement des agglomérations ne pouvait pleinement se faire sans le développement des TC. Aujourd'hui, le transport collectif figure plus que jamais comme une priorité de nos territoires et je ne peux pas ne pas saluer les investissements colossaux qu'ont réalisés ces dernières années les Collectivités territoriales en matière de développement et d'accroissement de l'offre.
- Les particuliers, enfin, tendent de plus en plus à intégrer les préoccupations environnementales dans leur choix du mode de déplacement. Nos concitoyens ont pris d'autant plus goût aux transports collectifs que la qualité du service rendu s'est très sensiblement améliorée au fil des années et que leur facture des déplacements s'en est trouvée allégée.

Dans cette bataille, le GART peut s'enorgueillir d'avoir largement contribué à la création des PDU, à la défense du principe de subsidiarité et de la libre administration des collectivités territoriales, sans oublier bien sûr le portage des réflexions du Grenelle de l'environnement. Il y a donc tout lieu de se réjouir, au terme de ces 30 années d'engagement en faveur du transport public, du changement de paradigme que nous avons impulsé – et par ce « nous », j'entends les autorités organisatrices de transport, l'Etat, les opérateurs, les industriels ainsi que les associations d'usagers.

Pour autant, un chantier non moins important nous attend à court et moyen terme.

A court terme, se pose la question de la pérennité des financements des autorités organisatrices de transports. Après plus de vingt ans de développement des TCSP, nombre de réseaux arrivent aujourd'hui à saturation. La part du budget transport représente actuellement un quart, voire un tiers du budget principal de la plupart des agglomérations et des intercommunalités. Cette contribution ne peut augmenter indéfiniment sans compromettre les autres actions des collectivités. Le Versement transport – principale ressource des AOT – ne suffit plus aujourd'hui à développer une offre alternative à la voiture particulière et à répondre aux besoins de financement d'exploitation et d'investissement, d'autant que la crise économique et l'augmentation du chômage ont mécaniquement provoqué une baisse du produit global de cette recette. Pour répondre aux enjeux climatiques comme à ceux de la mobilité, notre fiscalité tend désormais à s'orienter vers une fiscalité environnementale – je pense à l'instauration prochaine de l'éco-redevance poids lourds, dont le produit servira

directement au financement des infrastructures de transport. Je formule le vœu pour l'année 2010 que d'autres ressources provenant de la fiscalité environnementale profitent directement aux AOT. Il me semble que c'est à ce prix qu'elles seront à même de pouvoir assurer leurs activités et, d'autre part, de continuer leurs politiques volontaristes en matière de mobilité durable.

Se posera aussi inévitablement la question des compétences des AOT. Nous le savons tous, nous avons en France un vrai problème de fragmentation des compétences. Nous travaillons aujourd'hui trop souvent de façon cloisonnée. Le GART souhaite que le vaste chantier de la réforme des collectivités territoriales que le Gouvernement a décidé d'engager cette année puisse définir un cadre juridique pertinent afin que les compétences de chaque collectivité puissent se déployer de manière plus cohérente et plus efficace.

Quant à l'horizon de la prochaine décennie, n'en doutons pas : il sera clairement celui de la « ville durable », c'est-à-dire d'une ville repensée à travers une approche intégrée, prenant en compte l'interdépendance étroite des exigences environnementales, économiques et sociales, mais aussi les principes de cohérence du territoire, d'amélioration continue sans oublier bien sûr de la gouvernance partagée. S'agissant plus spécifiquement du domaine de la mobilité, l'heure sera au développement de l'offre de transport située entre la voiture particulière et les transports collectifs en modes lourds, et cela dans leurs zones de pertinence : généralisation des services vélos et infrastructures cyclables, développement du covoiturage, des transports à la demande, de l'autopartage, bref de l'ensemble des outils qui permettent d'encourager les citoyens à se dessaisir de leur véhicule particulier. En d'autres termes, Mesdames et Messieurs, l'enjeu essentiel sera celui de l'intermodalité au centre duquel les gares auront bien évidemment un rôle de premier plan. Encore faudra-t-il ne pas perdre de vue que la réussite de ce grand défi repose avant tout sur la capacité des différents acteurs à se fédérer autour d'un projet commun.

Nous qui avons su être des pionniers en matière de mobilité durable, sachons également être la figure de proue du vaste chantier qui s'offre à nous. La tâche revient d'autant aux responsables locaux que nous sommes qu'à l'occasion du sommet de Copenhague, les Etats ne sont pas parvenus à s'entendre sur un programme précis et des objectifs chiffrés. Il nous revient donc d'agir concrètement et de faire prendre conscience à nos concitoyens que c'est en changeant nos modes de déplacements que nous parviendrons à changer notre regard sur la mobilité.

Je ne veux pas être plus long car, pour qu'ils soient totalement réussis, ces vœux doivent être un moment chaleureux de rencontre et d'échanges. Je termine donc en souhaitant à chacune et à chacun d'entre vous beaucoup de bonheur personnel et une pleine réussite dans vos projets.